

**MZ Law**  
SARL d'avocats  
6, rue de Madrid - 75008 Paris  
Portable : 06 09 11 08 57  
marine@mzammith-avocat.com

Monsieur le Juge commis à la surveillance du RCS  
Greffe du Tribunal de commerce de Paris  
1, quai de la Corse  
75004 Paris

Paris, le 24 janvier 2023

**Requête aux fins d'inscription du transfert de la société 130 rue du  
Objet : Faubourg Saint Honoré Paris VIII au RCS de Paris**

Monsieur le Juge,

Nous intervenons en qualité de conseils de la société 130 rue du Faubourg Saint Honoré Paris VIII (la "**Société**"), anciennement société de droit danois, dont l'actionnaire unique a décidé, le 17 janvier 2023, le transfert du siège social à Paris et la transformation en société par actions simplifiée de droit français.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les éléments suivants :

- Deux exemplaires originaux d'une requête aux fins d'inscription du transfert de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris ;
- Une attestation du cabinet d'avocats danois Njord, établissant que le droit danois autorise le transfert de siège d'une société en France, ainsi que sa transformation avec maintien de la personnalité morale en société par actions simplifiée de droit français, ainsi qu'une traduction libre en français ;
- Deux exemplaires originaux du procès-verbal constatant la décision de l'associé unique de la Société de transférer le siège social à Paris, ainsi que de transformer la Société en société de droit français, ainsi qu'une traduction libre en français ;
- Un document émanant de l'autorité danoise compétente, établissant que les formalités de publicité rendues nécessaires par le transfert du siège social de la Société en France ont bien été accomplies au Danemark, ainsi qu'une traduction libre en français ;
- Un extrait original datant de moins de trois (3) mois de l'immatriculation de la Société sur le registre public danois, ainsi qu'une traduction libre en français.

Nous sollicitons donc l'autorisation de procéder, dans les meilleurs délais, à l'inscription du transfert de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

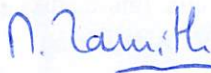
Nous vous adressons également les éléments relatifs à l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, à savoir :

- Un exemplaire original des statuts de la Société sous sa forme de société par actions simplifiée de droit français ;
- Une attestation de parution d'un avis relatif à l'immatriculation de la Société dans un journal d'annonces légales ;
- Un justificatif du local où est implanté le nouveau siège social de la Société en France ;
- Un exemplaire original de la déclaration de non-condamnation et de filiation, signée par le Président de la Société, Monsieur Benoît Marie Quertemont, ainsi que la copie de son passeport ;
- Un exemplaire original d'un pouvoir signé par le représentant légal de la Société.

S'agissant du transfert du siège social d'une société étrangère en France et de la transformation d'une société existante, il ne nous est pas possible de vous remettre un certificat de dépôt des fonds – qui est délivré uniquement lors de la création d'une société ; en conséquence, nous vous remercions de bien vouloir nous dispenser de cet élément.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir le récépissé d'usage attestant le dépôt de la requête ci-jointe.

Nous vous remercions de l'attention que vous pourrez porter à cette requête, et vous prions d'agréer, Monsieur le Juge, l'expression de notre plus haute considération.



---

Marine Zammith  
Avocat à la Cour  
Gérante

**REQUETE A MONSIEUR LE JUGE COMMIS A LA SURVEILLANCE DU RCS  
DE PARIS EN VUE DE L'INSCRIPTION DU TRANSFERT D'UNE SOCIETE DANOISE AU  
RCS DE PARIS**

---

**LA SOUSSIGNEE :**

Foncière du Triangle d'Or Aps, société de droit danois dont le siège social est situé Vesterbrogade 149, 1620 Copenhague V – Danemark, enregistrée au CVR sous le numéro 30542703, représentée par Benoit Quertemont,

Associé unique de la société 130 rue du Faubourg Saint Honoré Paris VIII Aps, société de droit danois, enregistrée au CVR sous le numéro 305442401, dont le siège social est situé Vesterbrogade 149 – 1620 Copenhague V - Danemark (la "**Société**"),

Ayant pour avocat Maître Marine Zammith, Avocat au barreau de Paris, cabinet MZ Law, 6, rue de Madrid, 75008 Paris, tel : 06.09.11.08.57, Toque : G0083,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Aux termes de décisions en date du 17 janvier 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société au 113, rue de l'Université – 75007 Paris – France, conformément aux dispositions légales danoises applicables, et en conséquence de transformer la société en société par actions simplifiée de droit français.

Les statuts de la Société sous sa forme de société par actions simplifiée de droit français ont également été adoptés aux termes des décisions de l'associé unique en date du 17 janvier 2023.

Cette décision de transférer le siège social de la Société en France a été motivée par le fait que la Société a désormais uniquement des liens avec la France.

En effet, la Société est une société immobilière, qui détient uniquement des biens et des actifs en France, et toutes les activités de la Société sont réalisées en France. La Société paie ses impôts en France.

**A l'honneur de solliciter :**

Qu'il plaise à Monsieur le Juge, de bien vouloir nous autoriser à procéder à (i) l'inscription du transfert de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, et en conséquence, (ii) l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Fait à Paris,

Le 20 janvier 2023.



---

Marine Zammith  
Avocat à la Cour  
Gérante

**REQUETE A MONSIEUR LE JUGE COMMIS A LA SURVEILLANCE DU RCS  
DE PARIS EN VUE DE L'INSCRIPTION DU TRANSFERT D'UNE SOCIETE DANOISE AU  
RCS DE PARIS**

---

**LA SOUSSIGNEE :**

Foncière du Triangle d'Or Aps, société de droit danois dont le siège social est situé Vesterbrogade 149, 1620 Copenhague V – Danemark, enregistrée au CVR sous le numéro 30542703, représentée par Benoit Quertemont,

Associé unique de la société 130 rue du Faubourg Saint Honoré Paris VIII Aps, société de droit danois, enregistrée au CVR sous le numéro 305442401, dont le siège social est situé Vesterbrogade 149 – 1620 Copenhague V - Danemark (la "Société"),

Ayant pour avocat Maître Marine Zammith, Avocat au barreau de Paris, cabinet MZ Law, 6, rue de Madrid, 75008 Paris, tel : 06.09.11.08.57, Toque : G0083,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Aux termes de décisions en date du 17 janvier 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société au 113, rue de l'Université – 75007 Paris – France, conformément aux dispositions légales danoises applicables, et en conséquence de transformer la société en société par actions simplifiée de droit français.

Les statuts de la Société sous sa forme de société par actions simplifiée de droit français ont également été adoptés aux termes des décisions de l'associé unique en date du 17 janvier 2023.

Cette décision de transférer le siège social de la Société en France a été motivée par le fait que la Société a désormais uniquement des liens avec la France.


En effet, la Société est une société immobilière, qui détient uniquement des biens et des actifs en France, et toutes les activités de la Société sont réalisées en France. La Société paie ses impôts en France.

**A l'honneur de solliciter :**

Qu'il plaise à Monsieur le Juge, de bien vouloir nous autoriser à procéder à (i) l'inscription du transfert de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, et en conséquence, (ii) l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Fait à Paris,

Le 20 janvier 2023.



---

Marine Zammith  
Avocat à la Cour  
Gérante